

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 27 juin 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU
Mme Nora ZARLENGA avec pouvoir à Mme Annie VITALI
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET

Etait absent :

M. Patrick TAUSENDFREUND

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

DENOMINATION DE LA VOIRIE DESSERVANT LE LOTISSEMENT « LES HAUTS DU PRES LA ROSE » (NEOLIA) DU N° 1 AU 16 IMPASSE PIERRE-MICHEL KAHN

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2025

DENOMINATION DE LA VOIRIE DESSERVANT LE LOTISSEMENT « LES HAUTS DU PRÈS LA ROSE » (NEOLIA) DU N° 1 AU 16 IMPASSE PIERRE-MICHEL KAHN

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

NEOLIA a engagé en 2022, l'aménagement du lotissement « Les Hauts du Près La Rose » sur le foncier situé à l'emplacement de l'ancien collège Pergaud.

Ce lotissement est composé de 16 lots à bâtir desservis par une voirie centrale qui sera rétrocédée à la Ville de Montbéliard en fin d'opération (convention de rétrocession, délibération n° 2021-13.12-9).

Conformément à l'article L.2121-30 (II) du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal doit procéder à la dénomination des voies privées lorsque celles-ci sont ouvertes à la circulation publique.

Aussi,

Considérant l'état d'avancement de la commercialisation des parcelles à plus de 70% et la livraison des premiers pavillons,

Considérant également le lien entre ce site (ancien collège Pergaud) et le collège unique du quartier dénommé Lou Blazer,

Il est proposé de dénommer cette impasse Pierre-Michel Kahn.

Né en 1932 à Belfort, Pierre-Michel Kahn est le fils unique d'une famille Montbéliardaise depuis quatre générations du côté paternel.

Ses parents, Gaston et Alice Kahn étaient commerçants et tenaient un magasin de bonneterie rue Cuvier, « Marie-Claire ». Il a été arrêté le 24 février 1944 par les soldats allemands et la police française dans leur appartement de la Place A. Thomas, avec ses parents et 29 juifs de Montbéliard. Suite à la rafle, ils ont tous été conduits à la prison, puis déportés à Auschwitz. De tout le groupe, seul Pierre-Michel Khan a échappé à l'extermination, grâce à Lou Blazer, Résistante. Il avait 12 ans. Après la guerre, il a été élevé par ses tantes paternelles à Besançon. Devenu pharmacien, il a épousé Michèle écrivain, journaliste qui a écrit une centaine de livres dédiés à la jeunesse liés à l'histoire du peuple Juif.

Il témoigne également régulièrement au sein des établissements scolaires. Son attachement à Montbéliard le conduit à participer aux grands temps forts patriotiques et aux rendez-vous citoyens de la Ville. Il contribue ainsi à écrire une partie de l'Histoire de Montbéliard.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal dénomme cette impasse : « Pierre-Michel Kahn ».

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2025

Marie-Noëlle BIGUINET

ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN DE NUMEROTATION DU FUTUR LOTISSEMENT « LES HAUTS DU PRES LA ROSE »

Impasse Pierre-Michel KAHN

